

Michel GAZEAU
Président du FJEP

Diffuse aux membres du CA le



Compte rendu du Conseil d'administration
Du mardi 6 mai 2025
A 20 HEURES

Présents : Claude Devos, Eric Fonte, Michel Gazeau, Martine Sarny, Laurie Larivière, Remy Michaud, Guylaine Angles, Christian SALLES, Bernadette SALLES, Sylvie Becerra

Absents : Christiane Barbier, Claude Goin, Robert Mamalet, Annie Bonnin

-Approbation du compte-rendu du 8 avril 2025

Il est approuvé à l'unanimité

-Retour sur entretien avec Manon

Convoquée pendant 1h, elle a entendu les points reprochés. Elle s'est excusée de son comportement ; elle est dans une optique de communication.

Suite au dernier stage, dépassement d '1/2h x 3. Lui paie-t-on cette heure et demi ? Le CA est contre le paiement de cette $\frac{1}{2}$ heure qui pourrait inviter Manon à recommencer à faire des heures sans l'aval de la section.

Le tarif de la prime sera revu l'an prochain. Ce sera en fonction de son comportement pendant les prochains mois.

Il reste 2 compétitions d'ici la fin de saison.

-Retour sur la réunion parents GRS du lundi 5 mai

FJEP

Hôtel de ville Castelginest Grand'place du Général De Gaulle

BP20243 Castelginest - 31142 St ALBAN cedex

Tél. : 05.61.37.18.00

<http://fjep.castelginest.free.fr>



Entretien très constructif avec une douzaine de parents de la section compétition. Certains viennent de l'Union où la GRS était affiliée à la FFGym ; la cotisation annuelle était plus élevée (environ 380 €).

On leur a expliqué le fonctionnement de la section, les achats de matériel, que les autres sections du FJEP compensent le déficit de la GRS ; la difficulté d'avoir plus de créneaux pour les salles octroyées par la mairie.

Certains parents souhaiteraient plus de visibilité pour le club ; ils sont prêts à participer en faisant des pâtisseries ou autres. Ils ont envie de s'investir ; certaines prêtes à aider Laurie, faire des costumes...

Ils sont arrivés avec une mauvaise image du bureau et sont repartis avec une meilleure compréhension du fonctionnement.

Quelqu'un a demandé pourquoi le président n'assiste-t-il pas aux compétitions ? Michel a expliqué qu'il avait fait ça pendant une vingtaine d'années.

-Organisation vide-greniers du 22 juin 2025 : denrées -tarifs

Le comité des Fêtes installe un podium le 21 juin pour la fête de la musique. Ce podium sera encore là pour le vide grenier. Claude va se renseigner pour savoir où il sera installé.

Pour le tracé, on pourrait le faire le vendredi car le samedi, le terrain sera occupé par le comité des fêtes.

Ce serait bien de standardiser les métrages de toutes les associations qui organisent des vide -greniers. Il faudrait organiser une réunion pour cela. Claude D nous montre l'affiche qu'il a préparé. Il faut y insérer les logos de Mutaéro, France Rein et AFD (association française pour le diabète) qui seront présents.

Sur le formulaire d'inscription, une mention à ajouter précisant que la manifestation peut être annulée en cas de décision préfectorale.

Le comité des fêtes a une friteuse double bac qui nous sera louée pour 50 €.

Il faut 3 bouteilles des gaz, c'est Eric qui s'en occupe.

Bernadette et Christian se chargent de commander et aller chercher 50 baguettes longues, 50 croissants, 50 chocolatines.

A commander : 2 fûts de bière ; 15 kgs saucisses, 10 kgs merguez, 45 kgs frites. 100 crêpes à commander aux douceurs de Daniel à Villaudric à aller chercher le dimanche.

Laurie se charge des étiquettes des crêpes à 2 €.

On peut augmenter les viennoiseries à 1,50 €.

La crêpière et la cafetière sont à récupérer à l'UFOLEP.

FJEP

Hôtel de ville Castelginest Grand'place du Général De Gaulle

BP20243 Castelginest - 31142 St ALBAN cedex

Tél. : 05.61.37.18.00

<http://fjep.castelginest.free.fr>



Prévoir la glace pour les poubelles.

Payer par carte bleue pour le vide -greniers ? Michel et Claude vont voir avec la banque et demander le montant de la commission.

-Sortie CA

Les folies fermières : menu à 70 €, chacun paie 50% de son repas ; l'apéro, le vin et le repas des enfants sont offerts par le FJEP.

-Questions diverses

-HELLOASSO a demandé un certain nombre de papiers officiels.

On s'appelle « FJEP micro club » au journal officiel. Les statuts sont à modifier en réunion extraordinaire lors de l'AG du jeudi 3 juillet 2025 à la salle Mauvezin à 18h (les anciens statuts datent du 23/01/1984). Une convocation doit être envoyée aux adhérents.

-Suite aux modifications sur le fichier AFFILIGUE, il y a eu édition automatique de nouvelles licences. Une facturation d'AFFILIGUE a été reçue pour les nouveaux adhérents saisis par Rémy.

- le mardi 13 mai à 19h, la mairie de Castelginest organise une réunion pour l'élaboration de la nouvelle Convention Territoriale Globale (jeunes de 0 à 17 ans) sous forme d'ateliers participatifs. Laurie y participera.

-La convention FJEP/Mairie fait état de plus de 23 000 € au titre des salles allouées.

-Possibilité pour les bénévoles de déclarer son bénévolat sur la déclaration d'impôts ; il y a un document à remplir et à faire signer par Michel.

Section gym : Sondage de Martine pour le cours de Karine du samedi matin : 13 votants pour le moment.

Séance levée à 23 heures 10

LE PRESIDENT,
Michel GAZEAU



FJEP

Hôtel de ville Castelginest Grand'place du Général De Gaulle
BP20243 Castelginest - 31142 St ALBAN cedex

Tél. : 05.61.37.18.00

<http://fjep.castelginest.free.fr>